



EXTRAIT DE PÉTITION **(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 60 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le formulaire médical de reconnaissance des déficiences a été modifié en août 2018 et que la catégorie « autre(s) déficience(s) » a été retirée;

CONSIDÉRANT QUE ce changement structurel au formulaire empêche les étudiants atteints d'une déficience considérée « émergente » de faire reconnaître leur déficience afin d'obtenir de l'aide financière sous forme de bourse;

CONSIDÉRANT QU'une déficience reconnue par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur permet à l'étudiant de poursuivre des études à temps partiel tout en étant reconnu comme un étudiant à temps plein, lui permettant d'avoir accès à l'aide financière;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs de ces étudiants sont forcés à abandonner leur éducation dû aux difficultés de travailler et d'étudier à temps plein simultanément ou qu'ils vivent de la discrimination sur le marché du travail rendant la recherche d'emploi difficile;

CONSIDÉRANT QU'au sens de la Charte, la discrimination se définit comme une distinction, exclusion ou préférence ayant pour effet de compromettre le droit à l'égalité;

CONSIDÉRANT QUE ce changement au formulaire médical représente une discrimination selon la définition de la Charte;

CONSIDÉRANT QUE ces étudiants représentent un atout essentiel en éducation supérieure et sur le marché du travail;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement de corriger cette discrimination et de modifier le formulaire médical de l'Aide financière aux études afin que toutes les déficiences soient reconnues et reçoivent l'aide financière nécessaire à leurs études.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Alexandre Leduc
Député d'Hochelaga-Maisonneuve

17 mars 2022

Date de signature de l'extrait